# 

* Date : 20-03-2003
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2003002051
* Author : SELOR - BUREAU DE SELECTION DE L'ADMINISTRATION FEDERALE

Sélection d'un Directeur général de l'Institut d'Aéronomie spatiale de Belgique du SPP « Politique scientifique » (m/f)
Conditions d'admissibilité :
1. Etre citoyen des états de l'Espace économique européen.
2. Les candidats doivent avoir une expérience de management de minimum six ans ou dix ans d'expérience professionnelle utile au 10 avril 2003.
3. Diplôme(s) requis au 10 avril 2003 : un diplôme de base de 2
e cycle de l'enseignement universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long ou être titulaire d'un grade de niveau 1.
Vous pouvez également participer lorsque :
- vous avez obtenu un diplôme délivré anciennement qui correspond aux diplômes précités;
- vous avez obtenu votre diplôme à l'étranger, et qu'il est déclaré équivalent à un des diplômes précités, en vertu des conventions internationales ou en application de la loi ou du décret, ou reconnu conformément à la procédure définie par les arrêtés royaux des 6 et 22 mai 1996 qui prennent en considération les dispositions des directives européennes relatives à un système général de reconnaissance des diplômes.
La description de la fonction ainsi que la procédure de sélection sont plus amplement détaillées dans le règlement complet de sélection que vous pourrez obtenir auprès des services du SELOR.
Posez votre candidature jusqu'au 10 avril 2003.
Vous le faites par fax (02-214 45 61), par lettre à l'attention SELOR, « Sélections Copernic de l'Etat fédéral », Quartier Esplanade, rue Montagne de l'Oratoire 20, bte 4, 1010 Bruxelles - Tél. : 02-214 45 55 ou par e-mail Copernicus-F@selor.be.
Pour que votre inscription soit valable, vous devez indiquer vos nom, prénom, adresse complète, date de naissance, numéro de registre national, la dénomination correcte de votre diplôme le plus élevé et le numéro de référence (AFG03740) de la procédure de sélection. Votre candidature ne sera effectivement prise en compte que rédigée sous la forme d'un curriculum vitae standardisé.
Vous pouvez le télécharger sur notre site www.selor.be (vous renvoyez le CV par e-mail à l'adresse Copernicus-F@selor.be).Vous pouvez également l'obtenir via la ligne info du SELOR (02-214 45 55).
A défaut de quoi, elle ne pourra être acceptée.
Tout candidat qui a déjà participé à un assessment pour une fonction de management dans les services publics fédéraux et qui a été apprécié pour la partie « assessment » « très apte », « apte » ou « moins apte », peut conserver son appréciation pour l'assessment.
Cette dispense vaut pour toute fonction de management de poids équivalent ou inférieur (bande de salaire) pendant un délai de deux ans prenant cours à dater du moment ou il/elle a été informé(e) de son classement.
Le candidat doit indiquer à sa demande, au moment de sa candidature, quel résultat d'assesment il/elle veut conserver en mentionnant le numéro de la sélection ; cette demande est introduite de manière irrévocable.
Votre candidature sera confirmée par lettre.